

CAHIER DES CHARGES POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE ET RÉGIONAUX DU BRAHMA CLUB DE FRANCE

Mise à jour le 1er Juillet 2019 et validé par le bureau et conseil d'administration.

Article 1 : Candidatures

Les candidatures pour les Championnats Régionaux ou de France sont adressées directement au Président ou Vice-Président du Brahma Club De France. Celles-ci doivent parvenir au moins un an à l'avance pour les Championnats de France (délais minimum pour être soumis au vote en Assemblée Générale), et 6 mois pour les Championnats Régionaux. Un formulaire est disponible sur le site internet du club, ou il peut vous être envoyé par e-mail sur simple demande.

Le club organisateur ne pourra recevoir un nouveau championnat dans les 2 années qui suivent l'obtention d'un championnat, cette clause pourra être modifiée si le BCDF ne dispose pas d'autres demandes.

Article 2 : Choix des championnats

- **Le Championnat de France :** choix du lieu soumis au vote de l'Assemblée Générale qui votera à main levée ou par bulletin secret si 1/3 de l'Assemblée le demande. Afin que la participation des éleveurs avec des sujets de qualité, fini en croissance et sans empiéter sur la période de reproduction, celui-ci devra se dérouler entre le 1^{er} Novembre et le 1^{er} Janvier . Cette période pourra être modifiée lors de la Nationale Volaille FFV que le club suivra tous les deux ans. Un adhérent du club souhaitant accueillir le Championnat de France devra faire une présentation de sa candidature lors de l'assemblée générale précédent le championnat.

- **Les Championnats Régionaux :** choix des lieux par le bureau du BCDF après étude des candidatures en fonction des localités et des dates. Ils pourront être refusés ou repoussés si plusieurs demandes dans la même région.

Article 3 : Participation des éleveurs, jugement et condition de remise de titres

- Les feuilles d'engagement pour tous les Championnats seront envoyées à tous les membres par E-mail, disponible sur le Site Internet et la page Facebook du BCDF.
- Les éleveurs devront se conformer à la réglementation en vigueur, notamment au plan vétérinaire ainsi qu'au règlement propre de chaque exposition.
- Les animaux engagés devront être irréprochables d'un point de vue sanitaire et auront été toilettés.

- Seuls les animaux bagués des 3 dernières années sont autorisés à concourir pour les titres.
- Seuls les coloris homologués peuvent concourir pour les titres.
- Pour pouvoir prétendre aux titres de Champions Régionaux ou de France, les éleveurs devront être éleveurs naisseurs des sujets présentés. En cas de suspicion, l'éleveur devra fournir le justificatif du numéro de bague.
- Pour le Championnat de France, en cas de participation d'éleveurs étrangers, celui-ci ne pourra obtenir le titre de Champion de France, seuls les sujets avec bague française officielle marquée EE pourront l'obtenir.
- Avoir obtenu au moins la note de 95.
- Pour le Championnat de France les sujets seront pesés.
- Les diamètres de bagues autorisées :

Poules naines : 16

Coqs nains : 18

Poules GR : 24 ou 27

Coqs GR : 27 ou 32

Article 4 : Conditions d'accueil d'un championnat

Les Cages devront avoir les dimensions minimales de :

Grandes races : Poule 60 x 60 cm Coq : 70 x 70 cm

Races naines : Poules et Coqs 50 x 50 cm

Pour les trios de races naine : 100 x 100 cm

Les cages contiguës contenant des coqs devront être munies de séparations si les coqs se battent afin d'éviter les blessures.

Pour l'hygiène et la mise en valeur des animaux lors du jugement, le BCDF préconise l'utilisation de copeaux de bois ou de paille de chanvre (aubiose). L'utilisation de la paille est tolérée, les litières à proscrire sont la tourbe, le foin, la terre battue et le sable.

Les animaux doivent disposer d'eau et d'aliment dès l'en-lodgement. L'aliment devra être mis dans une mangeoire fixée sur une paroi de la cage et non à même le sol. Les mangeoires et abreuvoirs devront être mis à hauteur de manière à ce que leur contenu ne soit pas souillé par les fientes. L'alimentation sera composée d'un mélange adapté (blé, maïs, granulé volaille). Les animaux seront nourris quotidiennement et abreuvés autant que nécessaire par les organisateurs de l'événement.

Article 5 : Choix des juges

Le BCDF proposera une liste de juges référents de la race (**voir annexe 1**).
Pour les Championnats Régionaux, le choix du ou des juges se fera dans la mesure du possible au sein de cette liste.

Pour le Championnat de France, les juges seront obligatoirement choisis au sein de cette liste en concertation avec le Président ou Vice Président du BCDF.

En cas de jugement par un juge étranger, le Président du BCDF s'assurera que celui-ci est juge référent de la race dans son propre pays.

Article 6 : Récompenses et titres décernés

Pour les championnats Régionaux

Le BCDF fournira un flot portant le logo du BCDF pour chaque champion (mâle et femelle), le club organisateur complétera les récompenses d'une coupe, plaques ... pour les Champions et Vices Champions (si plus de 15 sujets en mâle et femelle).

Pour les titres décernés **voir l'annexe 3**.

Pour les Championnats de France

Une participation au moins partielle est demandée. La forme exacte de cette participation est à négocier entre le Bureau du BCDF et les organisateurs de l'exposition. Les récompenses concernant les différents titres sont toutes accessibles par les éleveurs exposant adhérents ou non au BCDF lors de ce championnat. Le BCDF fournira une partie des récompenses portant le logo du club pour chacun des titres . Pour les titres décernés **voir l'annexe 2**.

Pour le Champion d'élevage

Le championnat d'élevage se déroule dans le cadre du Championnat de France. Il faudra qu'au moins 3 éleveurs soient inscrits pour y prétendre. Il est calculé sur la base de 5 sujets que l'éleveur à inscrit pour ce titre au sein de la même variété, représenté par les 2 sexes.

Il sera demandé à tous les clubs de nous renvoyer les palmarès remplie dans les plus brefs délais pour qu'ils puissent être mis à disposition de nos adhérents sur le site internet du BCDF.

Article 7: Stand du BCDF

Lors des Championnats de France ou Régionaux, les organisateur de l'exposition proposeront gratuitement un espace permettant d'installer un stand au sein de l'événement. Les dimensions minimum requise pour l'installation de ce stand sont de 4m x 2 m.

Il sera demandé à la société organisatrice de fournir dans la mesure du possible :

- une Table
- 4 chaises
- l'accès à une prise électrique pour le branchement d'un PC
- l'usage d'une surface murale ou 2 grilles pour la fixation de banderoles ou affiches.

Article 8: Délogement des animaux

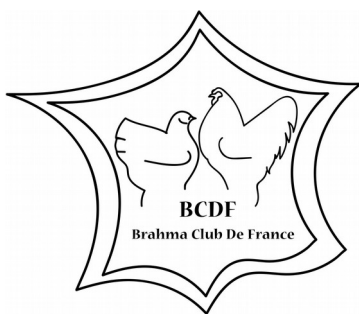
Les exposants dont la distance de retour et supérieur à 200 kilomètres seront autorisés à déloger leur animaux dès 16 heures (maximum). Cela afin de faciliter un retour dans de bonnes conditions.

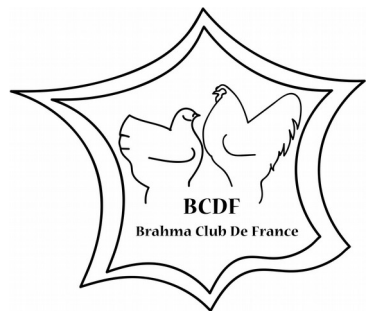
Article 9: Manquement au règlement des Championnats

Tout manquement signalé au règlement des Championnats du BCDF engendrera un rejet de toute nouvelle candidature de Championnat pour une durée de 5 ans .

Pour tout autre cas non prévu au présent règlement, le Président du BCDF ou le responsable du Championnat du BCDF devra être contacté pour avis.

*Pour le bureau,
le Président du Brahma Club De France
Coimbra Antonio*





ANNEXE 1

Juges à contacter pour les jugements

- RE Anthony, 4 Blaye sud, 33113 Origne. Tél. 06.21.86.39.51 anthony.re@hotmail.fr
(juge référent de la race)

- LEURIDAN Matthieu, 117 Rue du Bailly, 59960 Neuville en Ferrain. Tél : 06 80 77 83 05 m-leuridan@hotmail.fr
(juge référent de la race)

- WOLFF Aurélien, 2 et 4 rue de la Plaine, 54620 DONCOURT-Les-LONGUYON. Tél
06.84.36.29.71 wolffa2@aol.com

-ASSELIN Arnaud, Les Camains, 45260 Chailly en Gâtinais. Tél. 02.38.92.14.32
arp.asselin@hotmail.fr

-GRAUSS Roland, 26, rue des Vergers, 67120 DUTTELHEIM. Tél. 03.88.50.72.98 ou
06.84.22.69.83 roland.grauss@gmail.com

-CHAUMEIL Alain, 6 rue de la Plante, 85340 OLONNE-SUR-MER. Tél 06.89.47.05.10
chaumeil.alain@orange.fr

-GUENARD Patrick, 9 rue de Hautefeuille Courbon, 77515 LA CELLE / MORIN.
Tél.06.40.22.75.57

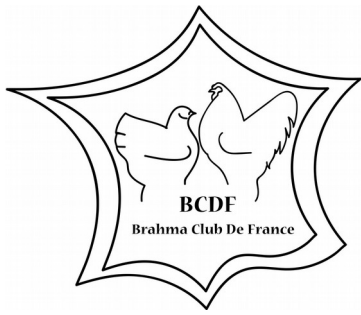


ANNEXE 2

CHAMPIONNAT DE FRANCE BRAHMA

TITRE	N°cage	PROPRIÉTAIRE	N°bague
CHAMPION GR MÂLE TOUTES CATÉGORIES			
CHAMPION GR FEMELLE TOUTES CATÉGORIES			
CHAMPION RN MÂLE TOUTES CATEGORIES			
CHAMPION RN FEMELLE TOUTES CATÉGORIES			
VICE CHAMPION GR MÂLE TOUTES CATÉGORIES			
VICE CHAMPION GR FEMELLE TOUTES CATÉGORIES			
VICE CHAMPION RN MÂLE TOUTES CATÉGORIES			
VICE CHAMPION RN FEMELLE TOUTES CATÉGORIES			
CHAMPION GR MÂLE HERMINÉ BLANC			
CHAMPION GR FEMELLE HERMINÉ BLANC			
CHAMPION GR MÂLE HERMINÉ FAUVE			
CHAMPION GR FEMELLE HERMINÉ FAUVE			
CHAMPION GR MÂLE PERDRIX DORE			
CHAMPION GR FEMELLE PERDRIX DORE			
CHAMPION GR MÂLE PERDRIX ARGENTE			
CHAMPION GR FEMELLE PERDRIX ARGENTE			
CHAMPION GR MALE UNI BLEU ou NOIR ou BLANC			
CHAMPION GR FEMELLE UNI BLEU ou NOIR ou BLANC			
CHAMPION GR MALE AUTRES COLORIS			
CHAMPION GR FEMELLE AUTRES COLORIS			
GRAND PRIX D'ELEVAGE			

Il faut un minimum de 15 Sujets de même couleur et sexe pour obtenir un titre de Champion de France hormis dans les couleurs Uni et Autres Coloris . Si toutefois le nombre de sujets suffisant n'est pas atteint, les coloris Perdrix Argenté et Doré seront réuni et pareil pour les Herminé fauve et Blanc. Ce qui permettra de décerné des titres de Champion dans ces catégories.



ANNEXE 3

PALMARÈS CHAMPIONNAT RÉGIONAL BRAHMA

TITRE	N°CAGE	PROPRIÉTAIRE	N°BAGUE	COLORIS
CHAMPION RÉGIONAL MÂLE				
CHAMPION RÉGIONAL FEMELLE				
VICE CHAMPION RÉGIONAL MÂLE				
VICE CHAMPION RÉGIONAL FEMELLE				